

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V Aux premiers communians. — VI A l'occasion de la première communion. — VII Consultations liturgiques. — VIII Un soldat qui a vu du pays. — IX Aux prières. — X Ordo des fidèles.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 27 mai

Premier vendredi ; mois du Sacré-Cœur (1) ; office et jeûne de la vigile, fête de la Pentecôte ; collecte pour les écoles du Nord-Ouest, (dans le diocèse de Joliette, pour la Propagation de la Foi) ; dans le diocèse de Valleyfield, 14e anniversaire du sacre de l'évêque.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 3 juin

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Esprit.

On ne peut faire aucune autre solennité en ce jour.

Les titulaires dont la fête tombe les 3, 10, 17, 24 juin et le 1 juillet n'auront pas de solennité cette année.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI	24	MAI	— Grand-Séminaire.
SAMEDI	26	"	— Saint-Remi.
LUNDI,	28	"	— L'Acadie.
MERCREDI,	30	"	— Sainte-Julie.

(1) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : 1o 7 ans chaque jour, pour ceux qui (en particulier ou en public), font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2o indulgence plénière, au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, ou qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public.